

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de convocation :	13 juin 2019	Nombre de conseillers communautaires
Date d'affichage de la convocation :	13 juin 2019	En exercice : 50 Présents : 36 Votants : 46

Séance du 19 juin 2019

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le mercredi dix-neuf juin deux mille dix-neuf à dix-neuf heure, à la salle des Champs Blancs à JOIGNY, sous la présidence de M. Nicolas SORET.

ETAIENT PRESENTS :

M. Michel DEFRANCE, Mme Catherine DECUYPER, M. Yannick VILLAIN, Mme Marie-Hélène GOUEDARD, M. Serge BLOUET, Mme Fabienne SCALABRIN-GUILLOTEAU, M. Rémi BICHEBOIS, M. Christian ROTILIO, M. Jean-Pierre BARRET (arrivé à 19 h 33), M. Claude PERREAU, M. Patrice CHASSERY, M. Gérard VERGNAUD, M. Bernard MORAIN, M. Nicolas SORET, M. Hassan LARIBIA, M. Jean-Yves MESNY, Mme Bernadette MONNIER, M. Richard ZEIGER, Mme Monique PAUTRÉ, M. Mohammed BELKAID, Mme Sylvie CHEVALLIER, Mme Isabelle MICHAUD, M. Benoît HERR (arrivé à 19 h 20), Mme Ludivine DUFOUR, M. Thierry LEAU, M. Jacques COURTAT, M. Laurent CHAT, M. Éric GALLOIS, M. Lionel BOUTIN, M. Jean-Pierre BAUSSART, Mme Sylvie BLANC, M. Bernard DUGOURGEOT, Mme Catherine PICHON, M. Pierre MATHEY, M. Didier MIGNON, M. Bruno JAN, Mme Monique MERCIER.

ETAIENT ABSENTS :

M. Claude GRUET, pouvoir à M. Bruno JAN,
Mme Régine PASQUIER, pouvoir à M. Nicolas SORET,
Mme Marie-Lyne MARLAND-MAHIET, pouvoir à M. Michel DEFRANCE,
M. Patrick LEMAISTRE, pouvoir à Mme Catherine DECUYPER,
Mme Frédérique COLAS, pouvoir à M. Bernard MORAIN,
Mme Laurence MARCHAND, pouvoir à M. Hassan LARIBIA,
Mme Emilie LAFORGE, pouvoir à M. Jacques COURTAT,
Mme Corinne BALLANTIER, pouvoir à M. Thierry LEAU,
M. Guy BOURRAS, pouvoir à Mme Sylvie BLANC,
Mme Laure FARO, pouvoir à M. Bernard DUGOURGEOT,
M. Gilles-Maxime POIBLANC,
M. Jean PARMENTIER,
M. Alain PETER.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Ludivine DUFOUR

Objet : Modification des statuts du Syndicat Mixte du Bassin versant de l'Armançon

Envoyé en préfecture le 28/06/2019

Reçu en préfecture le 28/06/2019

Affiché le 01/07/2019 

ID : 089-248900938-20190619-ADM_2019_44-DE

Objet : Modification des statuts du Syndicat Mixte du Bassin versant de l'Armançon

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du 14 février 2018 de la CCJ, n° ADM/2018/07 relatif à ce syndicat,

Vu la délibération du Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Armançon en date du 11 avril 2019 portant modification de ses statuts,

Considérant que la GEMAPI étant une compétence obligatoire, le syndicat doit mettre à jour ses statuts,

Considérant que le syndicat étend ses champs de compétence conformément aux statuts joints,

Vu la réunion du bureau communautaire et du conseil des maires en date du 6 juin 2019,

Vu l'exposé du vice-président,

Le conseil communautaire,

Après avoir délibéré, à l'unanimité,

- **APPROUVE** les modifications statutaires du Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Armançon,
- **APPROUVE** le projet des nouveaux statuts joints en annexe,
- **AUTORISE** le président ou son représentant à signer toute pièce administrative relative à ce dossier.



Pour copie conforme,
Le Président,

Nicolas SORET

Envoyé en préfecture le 28/06/2019

Reçu en préfecture le 28/06/2019

Affiché le 01/07/2019 SLO

ID : 089-248900938-20190619-ADM_2019_44-DE